

Alors que la société a simplifié ses structures

# Perin Sécurité investit dans la télésurveillance

La société a réalisé un processus inédit pour faire totalement rénover son PC de télésurveillance de Compiègne, annonce Timothée Perin, son président, au cours d'une interview exclusive accordée à En Toute Sécurité.

« Nous avons poursuivi l'activité du PC pendant qu'il a été rebâti au même endroit, ce qui a été possible en faisant appel à NovaKamp qui nous a fourni sur le site même un container sécurisé pour stocker les baies et la salle informatique. Il était équipé de la climatisation, d'un tableau électrique, d'un groupe électrogène et d'un onduleur. Nous avons transféré les opérateurs dans une zone sécurisée d'un autre site tertiaire. Cette configuration a fonctionné pendant près d'un an durant les travaux », explique le dirigeant.

Sollicité, le CNPP a maintenu la certification Apsad P5 du PC malgré ce procédé qui sortait du cadre habituel mais maintenant le niveau de sécurisation nécessaire. Les travaux achevés, il est opérationnel depuis décembre dernier sur 220 m<sup>2</sup>.

« Cet investissement, d'un montant de 1,2 M€, nous place en position de nous développer en télésurveillance », estime Timothée Perin qui gère 8 000 raccordements, dont 70% venant de professionnels et 30% de particuliers. Perin dispose de deux PC Apsad P5 (celui de Compiègne et un dans le Haut-Rhin) et un MOC (module opérateur complémentaire) à Saint Gratien.

## Fusion des deux entités

Perin, qui était jusqu'à présent composé de deux structures — Perin Sécurité pour l'installation et Perin Télésurveillance — a simplifié ses structures l'année dernière en les fusionnant pour donner naissance à la marque commerciale Groupe Perin Sécurité. Sur le plan juridique,



Timothée Perin (à droite) et Philippe de Lauzanne, directeur général

Perin Télésurveillance a absorbé Perin Sécurité.

Epaulé par Philippe de Lauzanne, son directeur général depuis six ans, le groupe veut renforcer son activité de services (maintenance, télésurveillance, rondes vidéo, etc.) qui représente 60% du CA contre 40% pour l'installation de systèmes de sécurité. Bénéficiaire (il affiche une rentabilité nette de 5% en 2023), il a réalisé un CA de 9,7 M€ l'année dernière contre 9,5 M€ l'année précédente.

Présent dans les Hauts de France et le Grand Est avec cinq agences, Groupe Perin Sécurité cherche à se renforcer dans ces deux régions. Il n'est par exemple pas implanté à Lille, Strasbourg ou Metz. « Nous pourrions remédier à cela par des créations d'agences ou par des rachats de sociétés régionales apportant une plus-value au niveau du service. Si de telles opportunités se présentent, nous les saisirons », affirme Timothée Perin.

La clientèle est composée de PME régionales ou de grands comptes. L'enseigne Metro est ainsi le premier client en installation de systèmes et Saint Gobain le premier en télésurveillance. L'année dernière, le groupe a par exemple gagné le contrat national de Brico Dépôt en télésurveillance.

« 2024 sera une année de consolidation après notre investissement conséquent : accompagné par Bpifrance, nous devons démontrer que le groupe est devenu plus mature, notamment en signant de nouveaux contrats », indique le président. ■

## Delair accélère sa croissance

Grâce à la signature de contrats importants, notamment avec l'Armée française, le concepteur de drones pour la surveillance a plus que doublé son activité l'année dernière : son CA est passé de 4,27 M€ en 2022 (dont 60% réalisés à l'export) à 10 M€.

La société a ainsi reçu de la France une commande en juillet dernier pour livrer 150 drones destinés finalement à l'Ukraine. Un bureau devrait ouvrir prochainement à Kiev.

Pour cette année, Delair prévoit de doubler son CA et vise les 50 M€ d'ici la fin de la décennie. La société fondée en 2011 et dirigée par Bastien Mancini a déjà fait passer ses effectifs de 60 à 100 salariés en 2023 et va recruter quarante personnes cette année. L'activité pour la défense s'est inscrite à 80% contre 20% pour les applications civiles, mais la société voudrait parvenir à un équilibre de 50/50.

Exception dans ce secteur très morcelé, l'entreprise est rentable, avec un bénéfice net de 0,34 M€ en 2022. Elle pourrait s'intéresser à des dossiers d'acquisitions après avoir déjà racheté le français Redbird et l'américain Airware en 2018 (voir ETS n°664).

Outre Delair, plusieurs concepteurs français de drones ont reçu des commandes de la part de l'armée française, parfois pour être livrés à l'Ukraine, notamment Parrot, Novadem, MBDA ou Tonner Drones. ■